



Tris(hydroxyméthyl)aminométhane

SP-B-T-N

Attention**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n° : 105 149 / 106 406 / 106 407
Nom commercial : Tris(hydroxyméthyl)aminométhane
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 4

Date : 5 / 11 / 2019

Remplace la fiche : 15 / 12 / 2010

Tris(hydroxyméthyl)aminométhane

SP-B-T-N

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Tris-(hydroxyméthyl) aminomethane : base libre	<= 100 %	77-86-1	201-064-4	----	----	Xi; R36/37/38 Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction
- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau pulvérisée, mousse, poudre ou dioxyde de carbone.
- Risques particuliers : Combustible.
En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Une température élevée peut libérer des gaz dangereux. La décomposition thermique génère : Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59

Tris(hydroxyméthyl)aminométhane
SP-B-T-N
SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: tris(hydroxyméthyl)aminométhane ; trométhamine ; trométhane ; Amino-2-hydroxyméthyl-2-propanediol-1,3 ; THAM.
Etat physique	: Solide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Aucun(e).
Poids moléculaire	: 121,14
Point de fusion [°C]	: 171,2-172,3
T° d'ébullition initiale [°C]	: 219-220
Densité	: (20°C) : 1,353
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 800 g/L.
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Chaleur.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes d'azote.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée	: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant pour la peau. Ce produit peut provoquer une dermatite dont les effets peuvent être retardés.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Nausées. Vomissement. Cyanose. Collapsus. Spasmes. Problèmes musculaires. Affecte le système nerveux. Coma.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 5900

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 4

Révision nr : 4

Date : 5 / 11 / 2019

Remplace la fiche : 15 / 12 / 2010

Tris(hydroxyméthyl)aminométhane**SP-B-T-N****SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)**

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	: Aucune donnée disponible.
Effets cancérogènes	: Aucune donnée disponible.
Effets mutagènes	: Aucune donnée disponible.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Aucune donnée disponible.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement.
DThO (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
DCO	: Aucune donnée disponible.
DBO	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
Persistance et dégradabilité	: Biodégradation rapide.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
-------------------------	---

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

SECTION 16. Autres informations**Autres données**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 4

Date : 5 / 11 / 2019

Remplace la fiche : 15 / 12 / 2010

Tris(hydroxyméthyl)aminométhane

SP-B-T-N

Fin du document

JEULIN
Règlement CE 1907/2006

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59